



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 21 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 15 décembre 2022
Date de publication : 28 décembre 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane
CHAMPANHET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe
JABOVISTE, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul
ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-
Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Jean-Philippe
LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme
Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL,
Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Justine GRUET, M. Hervé
PRAT, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, M. Timothée DRUET,
Mme Christine MUGNIER, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.21.12.127

Commission

Affaires Sociales, Familiales
et Scolaires

Objet

Subvention à l'Association
Sports Adaptés Loisirs pour
l'organisation du
championnat de France de
Judo - Sport adapté

Secrétaire de séance

Nicolas GOMET

Rapporteur

Sylvette MARCHAND

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Maryline MIRAT à Mme Isabelle MANGIN
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Hervé PRAT
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Nathalie JEANNET (DCM 22.21.12.122-123-124) ; Mme Catherine
NONNOTTE-BOUOTON (DCM 22.21.12.127-128-129) ; Mme Isabelle
DELAINE (DCM 22.21.12.139-140)

La Ville de Dole conduit depuis de nombreuses années, une politique volontariste afin que le sport soit un outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle, favorisant la santé et l'autonomie des personnes.

Le sport est un excellent moyen de participation sociale et d'intégration pour les personnes en situation de handicap. Il est propice au dépassement de soi, à la réappropriation de son corps et contribue à renforcer la confiance en soi et en ses capacités.

L'association Sports Adaptés Loisirs (ASAL) de Dole permet aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique de pratiquer des activités sportives, de loisirs ou de compétitions de niveau départemental, régional et national.

Elle organisera les 14, 15 et 16 avril 2023 à Dole le championnat de France de judo, sport adapté.

Cette manifestation qui réunira près de 400 sportifs et 150 accompagnateurs sur 3 jours se tiendra à l'Espace Talagrand.

La Ville de Dole souhaite apporter son soutien financier dans le cadre de cette manifestation nationale qui amènera, sur 3 jours, un nombre important de familles et de spectateurs.

Il est proposé d'apporter une subvention de 2 500 € à l'ASAL dans le cadre de cette manifestation d'envergure nationale qui s'inscrit dans le domaine de la santé et du handicap.

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales, Familiales et Scolaires » du 14 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 2 500 € à l'Association Sports Adaptés Loisirs pour l'organisation du championnat de France de Judo, sport adapté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'octroi de subvention ci-annexée.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2022 – chapitre 65 – article 6574.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales/Politique de la Ville/Santé
- Association Sports Adaptés Loisirs

*Fait à Dole, le 21 décembre 2022.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNON

